



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Centres hospitaliers: Essonne

Question écrite n° 29620

Texte de la question

Reponse. - Mme le ministre delegue aupres du ministre des affaires sociales et de l'emploi, charge de la sante et de la famille informe qu'un enquete relative au traitement de l'insuffisance renale en Ile-de-France a ete realisee conjointement par la direction regionale des affaires sanitaires et sociales et l'observatoire regional de la sante conformement aux directives ministerielles du 21 juin 1984. 2 000 insuffisants renaux sont dialyses en centre pour 458 postes localises dans 61 centres publics et prives. Les resultats de cette enquete ont ete consignes dans un rapport dont les conclusions font apparaitre que 44 p 100 des patients insuffisants renaux chroniques d'Ile-de-France sont suivis dans des secteurs limitrophes de leur secteur de residence, et 8 p 100 seulement le sont dans des secteurs non limitrophes et que la distance moyenne pour se faire dialyser varie de 7 kilometres a 24 kilometres. En ce qui concerne le departement de l'Essonne, 133 patients residant dans ce departement sont dialyses, pour 67 d'entre eux sur les centres existants de l'Essonne ; les 70 restants repartis dans les departements limitrophes. La creation de 8 postes a la clinique des Mousseaux et l'extension de 4 postes au centre hospitalier d'Evry, soit 12 postes, doivent permettre d'absorber la majorite des 70 patients. Par ailleurs, la direction regionale des affaires sanitaires et sociales envisage pour les nouveaux patients que 15 p 100 soient orientes vers des dialyses hors centre et 30 p 100 vers la transplantation ; pour les patients deja dialyses en centre, elle envisage que 15 p 100 soient transplantees, contre 62 p 100 pour les patients dialyses hors centre. Compte tenu de ces donnees, le nombre de dialyses en centre en Ile-de-France se stabiliserait progressivement a 1 800 insuffisants renaux dans les cinq annees a venir. Dans la periode transitoire, il est envisage une etude par la direction regionale des affaires sanitaires et sociales sur le redeploiement des postes au profit des centres deficitaires. Il est egalement envisage de mettre en oeuvre deux types de controle : un controle regional consistant a verifier la mise en application des therapeutiques alternatives et un controle a posteriori effectue par les medecins controleurs des caisses regionales d'assurance maladie.

Texte de la réponse

Reponse. - Mme le ministre delegue aupres du ministre des affaires sociales et de l'emploi, charge de la sante et de la famille informe qu'un enquete relative au traitement de l'insuffisance renale en Ile-de-France a ete realisee conjointement par la direction regionale des affaires sanitaires et sociales et l'observatoire regional de la sante conformement aux directives ministerielles du 21 juin 1984. 2 000 insuffisants renaux sont dialyses en centre pour 458 postes localises dans 61 centres publics et prives. Les resultats de cette enquete ont ete consignes dans un rapport dont les conclusions font apparaitre que 44 p 100 des patients insuffisants renaux chroniques d'Ile-de-France sont suivis dans des secteurs limitrophes de leur secteur de residence, et 8 p 100 seulement le sont dans des secteurs non limitrophes et que la distance moyenne pour se faire dialyser varie de 7 kilometres a 24 kilometres. En ce qui concerne le departement de l'Essonne, 133 patients residant dans ce departement sont dialyses, pour 67 d'entre eux sur les centres existants de l'Essonne ; les 70 restants repartis dans les departements limitrophes. La creation de 8 postes a la clinique des Mousseaux et l'extension de 4 postes au centre hospitalier d'Evry, soit 12 postes, doivent permettre d'absorber la majorite des 70 patients. Par ailleurs, la direction regionale des affaires sanitaires et sociales envisage pour les nouveaux patients que 15 p

100 soient orientés vers des dialyses hors centre et 30 p 100 vers la transplantation ; pour les patients déjà dialysés en centre, elle envisage que 15 p 100 soient transplantés, contre 62 p 100 pour les patients dialysés hors centre. Compte tenu de ces données, le nombre de dialyses en centre en Ile-de-France se stabiliserait progressivement à 1 800 insuffisants rénaux dans les cinq années à venir. Dans la période transitoire, il est envisagé une étude par la direction régionale des affaires sanitaires et sociales sur le redéploiement des postes au profit des centres déficitaires. Il est également envisagé de mettre en œuvre deux types de contrôle : un contrôle régional consistant à vérifier la mise en application des thérapeutiques alternatives et un contrôle a posteriori effectué par les médecins contrôleurs des caisses régionales d'assurance maladie.

Données clés

Auteur : [M. Dugoin Xavier](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29620

Rubrique : Hopitaux et cliniques

Ministère interrogé : santé et famille

Ministère attributaire : santé et famille

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 août 1987, page 4834

Réponse publiée le : 4 avril 1988, page 1469